



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe.

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

Réserve
au
Moniteur
belge



13 AVR. 2021

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI
Greffe

N° d'entreprise : 0443 562 489

Nom

(en entier) : COOPERATIEVE AGRICOLE SILLY

(en abrégé) :

Forme légale : Société Coopérative

Adresse complète du siège : Rue de Graty 39 - 7830 Hoves

Objet de l'acte : Demissions - Nominations

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 31 décembre 2020

7. Démission administrateur délégué

L'assemblée générale prend acte de la démission du poste d'administrateur délégué présenté
par Muyshondt Bart. Cette démission prendra effet le 30/12/2020.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

8. Nomination/renouvellement des administrateurs

L'assemblée générale décide de nommer en tant qu' délégué(e) : Muyshondt Hans. Son
mandat prend effet en date du 31.12.2020. Son mandat n'est pas rémunéré.

L'assemblée générale décide de nommer en tant qu'administrateur : Muyshondt Ben.

Son mandat prend effet en date du 31.12.2020. Le mandat n'est pas rémunéré.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

Pour extrait certifié conforme.

Tom Enckels
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/04/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).